

Carrière de Saint Crépin Ibouvillers

Carrières **CHOUVET**

- Exploitation de sablon
Autorisée à 300 000 tonnes /an et recyclage de matériaux de démolition à 20 000 tonnes/an
- 3 salariés

Lieu dit Les Bruyères – Hameau de Haillancourt
Route d'Ivry le Temple
60149 Saint Crépin Ibouvillers

<http://www.carrieres-chouvet.fr>

Tél : 03 44 07 70 29 – Fax : 03 44 07 78 86



Maîtrise des impacts environnementaux.

- Réaménagement coordonné à l'extraction avec mise en place d'une réserve apicole dès 2007 sur 1/10^{ème} du site. Cette réserve a permis à de nombreux insectes (abeilles comprises) et à toute la faune préexistante de réintégrer rapidement un habitat propice à la biodiversité. La floraison annuelle des plantes redonne quand à elle, une certaine esthétique à ce bout de parcelle en accord avec les cultures environnantes.
- Utilisation raisonnée des matières minérales locales et fourniture de matériaux de recyclage lorsque leur utilisation est envisageable.
- Réduction des trajets entre zone de production et zone de chantier permettant une baisse effective des émissions de Gaz à effet de serre.

Sensibilisation Interne

- Optimisation de la ressource minérale du site par la sensibilisation du personnel sur le recyclage d'une fraction de certains remblais prise en charge sur la carrière.
- Préservation du front de taille colonisé lors de la nidification par les hirondelles de rivage.

Intégration locale

- Aménagement d'une piste d'accès permettant de contourner le hameau de Haillancourt et ainsi réduire l'impact transport.
- Exploitation prenant en compte dans le phasage de l'exploitation les impacts sonores sur le hameau.
- Mise en place de ruches pour une réintégration des abeilles sur le secteur et production de miel.
- Exploitation d'un gisement nécessaire à l'activité du BTP au sein du pays Vexin-Sablons- Thelle.

FOCUS

Mise à contribution de l'Institut Polytechnique Lasalle de BEAUVAIS pour la restructuration du sol de la partie réaménagée.

Afin de restituer à terme la parcelle à sa vocation agricole, les conseils d'étudiants en 4^{ème} année dans le cadre de leur gestion de projet ont permis d'affecter les amendements nécessaires.

L'orientation vers la mise en culture d'un mélange bien déterminé de plantes mellifères permet en ce moment même l'enrichissement du sol en matières organiques et la réintroduction importante d'abeille qui avaient déserté un milieu trop peu diversifié.

